

Mr Rudi Hendrickx, Directeur de la "Vie Colombophile"

Suite à la parution du dernier "Billet d'humeur" de Mr Hupez, l'AWC se doit de réagir. En effet, ce n'est pas la première fois, que, via cette rubrique, des informations erronées sont diffusées. Toutefois, soucieux du respect de la liberté d'expression, nous n'avions pas jusqu'à présent jugé opportun de nous exprimer. Nous désirons maintenant le faire, afin d'établir clairement la vérité, et vous demandons de publier au plus tôt, dans les mêmes conditions de mise en page, les mises au point et droit de réponse suivants.

Nous tenons à vous affirmer que nous cautionnons les critiques émanant d'éléments concrets et vérifiés. Cependant, nous déplorons que bien trop de fausses informations circulent, notamment dans le Nord du pays, quant aux rôles et objectifs légitimes de l'AWC. Pour nos amateurs, la vérité doit être mise au jour.

Dans l'attente de la publication de ce message, veuillez agréer, Mr Hendrickx, nos meilleures salutations.

Pour l'AWC, Bernard Chapelle, attaché de presse.

Précisions et droit de réponse de l'AWC suite au "Billet d'humeur" de Mr Hupez :

« S'il est vrai que l'AWC n'en est qu'à sa première année d'existence, il faut savoir qu'elle a déjà entrepris pas mal d'initiatives, sans se limiter au seul domaine sportif. Il suffit pour cela de se référer à l'ensemble de la problématique du bien-être animal dont les règles deviennent applicables en Wallonie dans les domaines du transport, des lieux et organisations des lâchers, et du doping.

L'AWC n'est pas, comme certains veulent le faire croire, un repaire de séparatistes ! Elle souhaite simplement que la colombophilie wallonne s'actualise en s'adaptant aux compétences régionales. Il suffit d'en lire les statuts pour s'en convaincre. Le sport ailé restait en fait un dernier domaine sportif non encore régionalisé.

Si la présidence nationale s'entête (les commissions prévues lors de l'AG d'octobre n'ont pas été respectées), il est clair que d'autres initiatives devront être envisagées. Mr Hupez veut nous « refroidir », en parlant d'une colombophilie wallonne non viable avec 5000 membres. Toutefois il faut notamment savoir que le personnel administratif (poste budgétaire important de la RFCB) ne comporte qu'à peine 20 % de salariés francophones.

Au sujet du doping évoqué par Mr Hupez, il faut aussi savoir que l'AFSCA n'est plus en rien concernée dans ce domaine, dont la législation et les contrôles incombent maintenant uniquement aux Régions. Le Ministère de la Santé publique continue par contre de réglementer les vaccinations et médicaments dont l'AFSCA assure les contrôles.

Pour le domaine sportif, quels que soient les concours (locaux, régionaux, interrégionaux, nationaux ou internationaux), les Régions veillent en priorité au respect du bien-être animal lors